Kannadig Plouie

# Le Bulletin municipal PLOUYÉ

www.mairie-plouye.bzh

Édition Janvier 2025

Magazine édité par la commune de Plouyé - Directeur de la publication : Grégory Le Guillou

# Sommaire

## EN COUVERTURE

- Vue de la commune. Cliché offert par M. Christian Tonelli

| | |
|---|---|
| 003 | Mot du Maire |
| 004 | Cérémonie 11 novembre |
| 005 | Achats divers |
| 007 | Inauguration Halle Ouverte |
| 007 | Patrimoine |
| 008 | C.C.A.S. - Café Ludique |
| 009 | École primaire |
| 010 | Amicale Laïque |
| 011 | Dictée Plaisir |
| 012 | LAPSHERE - T.T.A.L. |
| 013 | Saint Mathurin & St Maudez |
| 014 | Recette de cuisine - Jeu de Noël |
| 015 | Informations pratiques |
| 016 | Extension Natura 2000 |

**Retrouvez ci-dessus, le qr-code permettant d'accéder au site internet officiel de la commune**

## Vie communale

Le mot du maire.

Commémoration du 11 novembre.

ILLIWAP - nouvelle application.

Achat mutualisé désherbeuse.

Nouveau véhicule communal.

Cérémonie inauguration Halle Ouverte.

Patrimoine.

## École & C.C.A.S. & Associations

Retour sur les temps forts de l'année.
École - rentrée scolaire.

Café Ludique & anniversaire du doyen.

Amicale Laïque - LASPHÈRE - T.T.A.L.

Retour sur Pardons St Mathurin et St Maudez.

## Loisirs & infos pratiques

Recette de cuisine et jeu des différences de Noël.

Informations pratiques.
Extension Natura 2000.

# Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année 2025, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à chacune et chacun d'entre vous.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets importants pour notre commune. Nous avons ainsi pu inaugurer la transformation de l'ancienne école des filles en une halle ouverte, qui est désormais un espace de rencontre et de vie pour tous. L'aménagement d'un parking en face de l'école, sur l'emplacement de l'ancienne scierie, a facilité la circulation et le stationnement dans le bourg. Nous avons également procédé au remplacement des anciens luminaires du centre-bourg par des modèles LED, contribuant ainsi à une meilleure efficacité énergétique et à la modernisation de notre village. Enfin, la réfection du château d'eau touche à sa fin, un chantier qui assure la pérennité de notre approvisionnement en eau.

L'année 2025 s'annonce elle aussi pleine de défis, mais aussi d'opportunités. Le transfert des compétences "eau et assainissement" à Monts d'Arrée Communauté, est effectif depuis le 1er janvier. Il marquera un tournant important dans la gestion de ces services. Mais l'un des projets les plus ambitieux de notre commune reste celui de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) dans les bâtiments Quéré.

Ce projet, qui répond à un réel besoin pour les familles de notre territoire, se trouve aujourd'hui confronté à de nombreuses incertitudes, particulièrement dans ce contexte d'instabilité gouvernementale. Il est primordial que les services de l'État soutiennent ce projet afin qu'il puisse aboutir dans de bonnes conditions. À ce jour, nous bénéficions d'un soutien précieux de la CAF et de la MSA, et les appels d'offres ont été lancés.

Nous attendons désormais l'analyse de ces propositions, dans l'espoir de voir l'État et le Département se joindre à nous pour garantir la réussite de ce projet au service de notre commune et de ses générations futures.

En cette période de fêtes, j'espère que vous avez pu profiter de moments conviviaux en famille. Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères pour une année 2025 pleine de succès et de bonheur.

Nous avons le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, qui se tiendra le **samedi 11 janvier à partir de 19h00**. Ce sera l'occasion de nous retrouver autour d'un pot de l'amitié pour échanger ensemble.

**Bloavez Mad** et à très bientôt !

Grégory LE GUILLOU

# Incivilités récurrentes

## *Appel à la responsabilité collective*

Il est essentiel de rappeler l'importance d'un comportement respectueux et civique au sein de notre commune. Malheureusement, des incivilités récurrentes perturbent la tranquillité de notre village. En effet, nos agents communaux constatent avec regret l'accumulation de canettes de bière abandonnées, tant dans la halle ouverte que dans les haies et sur la voie publique.

Cette situation ne saurait perdurer. Nous rappelons à tous que chacun a le devoir de veiller à la propreté de notre environnement. Le respect de notre cadre de vie est l'affaire de tous, et il en va de la qualité de vie que nous souhaitons préserver pour nos familles et nos voisins.

Monsieur le Maire souhaite également s'adresser directement à la personne responsable de ces actes inappropriés. À ce titre, il lui propose de récupérer toutes les canettes déjà ramassées, afin de prendre conscience de l'impact de ces gestes sur notre communauté.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement pour faire de Plouyé un lieu où il fait bon vivre.

# Cérémonie du 11 novembre

Il y a 106 ans, à 5h15 du matin, au cœur de la forêt de Compiègne, à l'intérieur du wagon 2419D, l'Armistice est signé. Quelques heures plus tard, à 11h, le 11e jour du 11e mois, la fin de la Grande Guerre sonne avec le cessez-le-feu sur toute la ligne de front.

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la France se rassemble chaque 11 novembre pour honorer les combattants tombés.

Cette date, d'abord simple commémoration de l'Armistice de 1918, est devenue au fil des décennies un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale.

Nous remercions à nouveau chaleureusement nos deux porte-drapeaux, Monsieur Yves Deniel et Monsieur Robert Blanchard.

Pour commémorer nos morts et nos blessés, ne pas oublier le sacrifice des combattants d'hier et d'aujourd'hui, nous rassembler permet de perpétuer le souvenir et la transmission des valeurs de la République.

# ILLIWAP - Nouvelle appli citoyenne !

**Illiwap, pionnière du concept de l'application mutualisée est présente sur notre commune depuis septembre dernier.**

**Cette application, gratuite et citoyenne, offre aux habitants des fonctionnalités ludiques et innovantes.**

**N'hésitez plus et téléchargez l'application en suivant les explications ci-contre :**

# Achat mutualisé d'une désherbeuse mécanique

## *Avec les communes de Brasparts, Huelgoat et Brennilis*

Photo source : Le Télégramme

Les communes de **Plouyé**, **Brasparts**, **Huelgoat** et **Brennilis** se sont associées pour acheter une désherbeuse mécanique permettant d'assurer l'entretien des cimetières et des espaces stabilisés. Cette dernière acquise auprès de l'entreprise **Stervinou** de Cléden-Poher, d'un coût avec remorque de 4 324 € TTC, a été réceptionnée mardi 19 novembre à l'atelier communal de Plouyé où elle sera stockée. Les autres communes pourront venir la chercher quand le besoin se fera sentir.

Élus et employés communaux des services techniques des quatre communes concernées étaient présents à la réception effectuée par Yves Gourmelin, représentant de l'entreprise Stervinou.

Plouyé était représentée par le maire Grégory Le Guillou, l'élu Jean-Jacques Dubos et les employés communaux Philippe Le Foll et Florent Le Dez. Le maire de Huelgoat, Jacques Thépaut était présent avec le directeur du service technique Benoît Laimé tandis que l'élu Jean-Yves Broustal représentait Brasparts. Le maire de Brennilis Alexis Manach et l'élu Dominique Coadour étaient également présents.

# Nouveau véhicule communal

Depuis le cambriolage de notre atelier communal l'été dernier, nos agents du service technique s'étaient retrouvés sans moyen de transport et sans matériel, pour effectuer leurs missions quotidiennes.

À la fin du mois d'octobre, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Il s'agit d'une Renault Kangoo achetée d'occasion au garage Grison de Huelgoat pour **un coût de 11 857,76€ TTC**.

Une grande partie du matériel a également été remplacée, occasionnant des frais de fonctionnement non prévus au budget.

# Cérémonie d'inauguration - Halle Ouverte

*Retour sur cette journée festive du 18 octobre 2024*

C'est sous un ciel plutôt clément que s'est déroulé la cérémonie d'inauguration de notre Halle Ouverte, en présence de Monsieur **Christian TROADEC** venu en tant que représentant de la Région Bretagne, et de Monsieur **Maël DE CALAN**, Président du Conseil Départemental du Finistère.

Ce projet phare et emblématique pour notre commune a été l'objet de toutes les attentions depuis le début de ce mandat municipal.

Les travaux de réhabilitation de cette ancienne école des filles en Halle Ouverte, se sont terminés fin juillet et permettent, désormais, de donner une nouvelle vie à ce bâtiment longtemps déserté.

Cette cérémonie a également donné lieu à une exposition présentée par le CAUE 29 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), qui a pu attirer de nombreux curieux, comme l'atteste la photo ci-contre.

Avec le soutien de nos associations communales et d'artistes locaux, les festivités ont pu se poursuivre jusque tard dans la nuit.

Au programme, foodtruck, spectacle de marionnettes pour les plus jeunes et soirée DJ sons et lumières pour le plaisir de tous !!!

# Glad - Patrimoine

## *Notre histoire au travers de ses stèles et tumulus*

**Sauriez-vous reconnaître et situer ces monuments ?**
**1 2 3**

Le 18 octobre dernier l'École des filles s'est fait solennellement attribuer sa nouvelle fonction de Halle ouverte : un bâtiment du patrimoine a pu être restauré et ainsi sauvé pouvant commencer une nouvelle vie. Certes Plouyé ne se targue pas de monuments historiques spectaculaires, nous nous contentons de nos chapelles, église, calvaires, mairie (anciennement presbytère), écoles (anciennes et nouvelle) ou manoirs pour ne citer que les plus familiers dont vous pouvez lire l'histoire dans les brochures publiées, en 2022, par l'Association ***« Sur les traces de François Joncour »***.

Mais Plouyé peut se vanter d'autres monuments beaucoup plus discrets qui témoignent d'une présence humaine sur son territoire depuis la Préhistoire. Le Mésolithique (-9500 à -5000) nous a légué une stèle funéraire et le Néolithique (-5000 à -2300), l'époque qui a vu naître le monde agricole, un menhir.

Nous devons à l'Âge du Bronze plusieurs objets et tumulus : les magnifiques pointes de flèches en silex et un (ornement de) brassard d'archer en jais découverts dans le tumulus de Kerguévarec ornent la couverture d'un livre qui nous parle d'Archéologie en centre Bretagne (éd. Coop Breizh, 2020) et des traces de nos ancêtres.

Et comme le formule si joliment Jean-Michel Le Boulanger dans son introduction de l'ouvrage : "***À nous d'approcher les traces qu'ils nous ont laissées… Car le passé n'est pas derrière nous, il est sous nos pieds, il est en nous, il ne passe pas.***"

Soyez vigilants, selon les archéologues, Plouyé fait partie des communes ayant le patrimoine caché le plus riche dans le Kreiz Breizh !

### Ce que dit le Code du patrimoine

**Découvertes fortuites. (Articles L531-14 à L531-19)**
**Article L531-14**
Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie.

Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration.
[…]
L'autorité administrative peut faire visiter les lieux où les découvertes ont été faites ainsi que les locaux où les objets ont été déposés et prescrire toutes les mesures utiles pour leur conservation.

**Article L541-3**
Lorsque le bien est découvert fortuitement et qu'il donne lieu à une exploitation, la personne qui assure cette exploitation verse à l'inventeur une indemnité forfaitaire ou, à défaut, intéresse ce dernier au résultat de l'exploitation du bien.

L'indemnité forfaitaire et l'intéressement sont calculés en relation avec l'intérêt archéologique de la découverte.

Pour vous aider à en savoir plus voici quelques livres et liens :

**Liens :**

Kreizy Archéo, l'étude des 1 700 sites répertoriés à ce jour par l'inventaire du patrimoine archéologique :
http://www.kreizyarcheo.bzh/

L'inventaire du patrimoine de la Région Bretagne administrative :
https://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/#

Le territoire de Plouyé est bien couvert par le lidar (télédétection par laser aéroporté) :
https://sgascoin.users.earthengine.app/view/hillshade-ign-rge-alti-1m

Musée virtuel de la Préhistoire finistérienne :
https://prehistoires-finisteriennes.fr/objets/brassard-darcher/

**Bibliographie :**

**Archéologie en centre Bretagne**, Y. Menez, Th. Lorho et E. Chartier éd. Coop Breizh, 2020

**Des Menhirs et des hommes**, Yves Coppens, éd. Blanc & Noir, 2014

**Des mégalithes aux cathédrales**, Œuvre collective, Skol Vreizh, 1995

**Au Néolithique, Les premiers paysans du monde**, C. Louboutin, Coll. Découvertes, Gallimard, 1990

### Ce que dit le Code pénal

La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un immeuble ou d'un objet mobilier classé ou inscrit au titre des monuments historiques constitue un délit sanctionné par l'Article 322-3-1 du code pénal. La peine maximale prévue est de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende, elle peut être portée à dix ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise avec la circonstance prévue au 1° de l'article 322-3. Les peines d'amende mentionnées peuvent s'élever jusqu'à la moitié de la valeur du bien détruit, dégradé ou détérioré.

Les poursuites pénales peuvent être accompagnées d'une action en dommages & intérêts et d'une demande de prescription de remise en état aux frais des délinquants.

# C.C.A.S. - Café Ludique & cadeaux à nos Aînés

## *Une fin d'année festive*

Le jeudi 19 décembre dernier a été marqué par la tenue de la dernière rencontre "**Café Ludique**" de l'année, un événement empreint de l'esprit chaleureux et festif de Noël.
Cette rencontre particulière a plongé les participants dans une atmosphère conviviale et colorée aux douces nuances de Noël. Les participants ont commencé par se rassembler autour de jeux de cartes, une activité qui a favorisé l'échange et le partage. Après les jeux, tout le monde a pris place à table pour le traditionnel goûter de Noël. Ce moment gourmand a été marqué par la dégustation de bûches de Noël, une tradition incontournable de cette période festive.
L'équipe du C.C.A.S. était présente et a profité de l'occasion pour préparer les coffrets de Noël destinés aux Aînés de la commune. Ce geste témoigne de leur engagement constant envers les membres les plus âgés de la communauté, renforçant les liens intergénérationnels.

L'ensemble de l'équipe du C.C.A.S. adresse à tous ses vœux de très bonnes fêtes de fin d'année, souhaitant à chacun une période riche en joie, en partage et en sérénité.

# Anniversaire de notre doyen

## *97 printemps le 10 décembre dernier*

Notre doyen, Armand CAM, bien entouré

C'est toujours un grand plaisir pour l'équipe du C.C.A.S. de Plouyé de retrouver Armand chaque année au mois de décembre, afin de fêter, à ses côtés, son anniversaire.

L'occasion de partager quelques douceurs agrémentées d'anecdotes savoureuses parsemées de nostalgie.

Chaque commune porte une affection bien particulière à ces hommes et à ces femmes qui ont traversé près d'un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé la plus grande partie de leur vie.

Aujourd'hui, Armand demeure un exemple de vitalité et de sagesse. Sa vivacité d'esprit et sa mémoire vive illustrent la richesse et l'importance des aînés, dépositaires de l'histoire et des valeurs de la communauté.

La municipalité ainsi que le C.C.A.S. lui adressent leurs vœux les plus chaleureux pour un très joyeux anniversaire, espérant qu'il le célèbre entouré de l'affection de ses proches et avec tout le respect et l'admiration des habitants.

Longue vie à lui !

# École primaire

## *Une rentrée riche en activités*

Depuis la rentrée, les élèves de CE/CM ont commencé le projet d'Aire Terrestre Educative avec Maëla Péron de l'EPAGA. Ils se sont rendus sur différents sites de la commune de Plouyé. Ils ont ensuite voté pour l'un des sites lors d'un Conseil des enfants.

Ils ont également suivi un cycle de kin-ball avec les éducateurs sportifs de Monts d'Arrée Communauté en première période.

Le jour de l'inauguration de La Halle, les élèves ont pu participer à des ateliers organisés par le CAUE 29 animés par Olivier Hérault, paysagiste et Pauline Vincent, architecte.

Durant la deuxième période, les élèves ont participé à un cycle de gouren avec Jacques Le Goff de l'association Ti Ar Gouren, financé par l'Amicale laïque.

Les élèves de maternelle-CP ont quant à eux fait une première sortie aux abords de l'école sur le thème de la découverte de la forêt avec un animateur nature Alexandre Masson de l'association Ti Menez Are.

Les élèves de CM ont également bénéficié d'une intervention autour de l'alimentation et de l'agriculture proposée par les Monts d'Arrée Communauté et animée par un animateur et une infirmière de la MSA d'Armorique.

**Activité Gouren maternelle / CP**

Tous les élèves de l'école se sont rendus une première fois au cinéma Arthus d'Huelgoat avec les élèves des écoles de Collorec et de Landeleau dans le cadre du programme “Ecole et cinéma”.

Cette année encore, les élèves de CE/CM bénéficient d'une séance hebdomadaire de langue bretonne par Marina Garcia-Jove de l'association Mervent.

**Activité Aire Terrestre Educative CE / CM**

# Amicale Laïque

## *Projets sur l'année scolaire 2024 - 2025*

### Collecte des journaux

L'Amicale a repris ses collectes de journaux.
Les collectes ont lieu au niveau du garage de la Halle ouverte, en face de l'école, de 10h à 12h.

**Plusieurs dates sont déjà prévues :**

- **samedi 28 décembre**
- **samedi 22 février**
- **samedi 26 avril**
- **samedi 28 juin**

Merci à tous les habitants ayant joué le jeu lors de la collecte du **26 octobre** !

Grâce à vous, plusieurs centaines de kilos de journaux ont pu être récupérés.

### Participation à l'inauguration de la Halle ouverte

L'Amicale a participé à l'inauguration de la Halle, organisée par la Mairie.

Elle a assuré le service de la buvette et a pu en récolter les bénéfices.

### Goûter de Noël

Les enfants de l'école ont présenté leur spectacle de Noël le **vendredi 13 décembre**, dans la Halle ouverte.

S'en est suivi un goûter dans la salle des associations.

### Intervention du Cirque français

Le Cirque Français s'installera sur le stade communal en face de l'école du **10 au 13 juin**.

Les enfants participeront à différents ateliers tout au long de la semaine et présenteront un spectacle le **vendredi 13 juin**.

### Financements par l'Amicale

Cette année, l'amicale va assurer les financements suivants pour les élèves de l'école :

-L'adhésion aux **Incorruptibles** (pour trois niveaux)
-Les cours de Gouren dispensés à l'école
-La participation à des séances au cinéma **Arthus Ciné** de Huelgoat
-La participation au spectacle de Noël organisé à l'**Espace Glenmor** de Carhaix
-Une formation aux premiers secours à destination des élèves
-L'initiation aux arts du cirque par le **Cirque Français**
-Une sortie au domaine de **Ménez Meur**

L'Amicale remercie sincèrement ses bénévoles, les enseignants de l'école, le personnel communal et les élus municipaux pour leur implication.

# Dictée Plaisir

## *Un engouement qui ne se dément pas !*

Le 14 décembre 2024, toujours sous l'aimable férule de l'animateur Roger LOSTANLEN, 37 participants ont répondu "présent" à la 63ème édition de la Dictée Plaisir.

Un noyau dur de participants réguliers auquel se greffent quelques occasionnels, éprouve un réel plaisir à se retrouver environ une fois toutes les trois semaines à la salle polyvalente de Plouyé pour partager autour d'un texte contemporain ou classique, un bon moment de convivialité, d'écriture et d'échanges dans la bonne humeur.

Le but de l'activité reste le plaisir, la découverte. Ce n'est pas grave de faire des erreurs, l'essentiel est de faire des progrès.

Chacun, habitant ou non la commune, est cordialement invité à se joindre à nous. Le calendrier des dictées est communiqué par voie de presse ou par mail pour les assidus qui ont laissé leur contact à Roger LOSTANLEN.

Il est possible de proposer des textes à la dictée ou à la lecture, toutes les suggestions sont les bienvenues !

À l'issue de chaque séance, on prolonge le plaisir en papotant joyeusement autour d'un café agrémenté de petits gâteaux.

La saison 2025 démarrera **le samedi 11 janvier 2025** à 16h00 toujours au même endroit.

Bonne et Heureuse Année à tous !

Hélène CONAN.

Photo source : Le Télégramme

# Bibliothèque - vers une reprise

Après sa trop longue hibernation, la bibliothèque de Plouyé a besoin d'une nouvelle fraîcheur pour revoir le jour ! Nous sollicitons aujourd'hui l'aide des habitants et habitantes pour dessiner ensemble l'avenir de ce lieu collectif.

Dans l'idée d'une réflexion commune, un sondage est proposé pour recueillir vos avis, vos idées et vos envies (même et surtout les plus folles !).

Qu'il s'agisse des travaux de restauration ou des activités qui y seront proposées, de vos compétences en la matière, de votre motivation pour rejoindre l'équipe de travail ou tout simplement pour nous faire part de votre irrésistible envie d'avoir enfin une bibliothèque et des activités culturelles proposés dans notre bourg, toute information est la bienvenue !

Le sondage est disponible via le lien **qr code** ci-contre et sera aussi distribué en version papier dans votre boîte aux lettres.

Au plaisir de tous et toutes vous lire,

La petite équipe de la bibliothèque

Pour nous contacter : katalenn@gozmail.bzh

# LASPHERE

*Programmation 2025*

**LASPHERE**,
remercie la Mairie, les Associations Locales,
ses Artistes et ses Bénévoles, sans qui nous ne pourrions organiser ces évènements qui ont égayé cette année 2024.

Nous pouvons déjà vous annoncer 2 événements pour 2025.

- **Le 5 Avril :** Une Journée Festive autour de la Halle Ouverte.
- **Le 6 Sept :** Soirée Concerts à la Salle Verte.

**LASPHERE** vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !
Et une joyeuse année 2025 !

# T.T.A.L. Huelgoat - Plouyé

Après les diverses manifestations de l'été :

- Le jambon à l'os pour le traditionnel repas du samedi soir du pardon de Plouyé

- Une étape du Ping Tour organisé avec les pongistes du Poher à Carhaix début septembre

- Le forum des associations à Huelgoat

Et les Jeux Olympiques de Paris où l'équipe de France de tennis de table a mis en lumière son sport en remportant 2 médailles de bronze, les pongistes du TTAL ont pu reprendre le chemin des tables. Les séances d'entraînement ont lieu les mardis et jeudis, de 17h30 à 19h pour les jeunes et de 19h à 20h30 pour les adultes. La section loisir qui rencontre un franc succès a également accès à la salle 2 fois par semaine, le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h.
La compétition a repris fin septembre avec 5 équipes engagées, 4 en adultes et 1 en jeunes.
Les objectifs de début de saison devraient être atteints pour la fin de la 1ère phase avec le maintient de la Pré régionale, de la D1 et de la D4, et la montée en D2 de la D3 ainsi que l'équipe jeune qui devrait accéder à la D3 après une 1ère phase maîtrisée d'un bout à l'autre.

**Il est toujours possible (jeunes et adultes) de venir découvrir le tennis de table :**
**contact : Adrien Plassart au 06 37 73 57 96 ou Laurent Le Bris au 06 16 18 41 05.**

# “Les Amis de Saint Mathurin”

## *Une magie renouvelée*

***« Les Amis de Saint Mathurin »*** ont organisé leur pardon le 12 mai. Une journée ensoleillée, dans un cadre plein de charme.

À la suite de la célébration de 11h, le traditionnel jambon à l’os, très apprécié, nous a donné l’occasion de servir 145 repas.

L’après-midi festive s’est poursuivie par une animation musicale, une tombola avec un jeudi et un pass 3 jours pour les Vieilles Charrues à gagner, un concours de palets et la hauteur du saucisson récompensés par des paniers garnis.

Il y avait bien sûr une buvette pour se désaltérer et discuter. ***« Les Amis de Saint Mathurin »*** remercient chaleureusement les bénévoles et les participants et vous convient à nous retrouver en 2025.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025 pleine de joie.

La Présidente, Danielle Salaün.

# “L’Association Paroissiale de Saint Maudez”

## *Retour sur l’édition 2024*

***« L’Association Pariossiale de Saint Maudez »*** a organisé son pardon le 28 juillet dans un lieu magnifique et verdoyant.

La célébration a eu lieu à 11h. Vous avez été très nombreux à apprécier notre rôti au porc frites avec sauce aux champignons. 120 repas ont été servis.

Les musiciens, sur des airs bretons, ont fait danser et ont égayé cette belle journée.

Une loterie dont le lot principal était des entrées au zoo de Trégomeur, a réjoui de nombreux gagnants.

Une buvette permettait à chacun de se retrouver et de discuter devant un verre.

Merci à tous pour votre présence, et à l’année prochaine pour une nouvelle édition.

Tous les bénévoles de ***« L’Association Paroissiale de Saint Maudez »*** vous souhaitent une merveilleuse année 2025, avec beaucoup de bonheur.

La Présidente, Danielle Salaün.

# RECETTE DE CUISINE

## *Le saumon Gravlax de mon fils*

**Il se prépare 3-4 jours avant d'être consommé**

**Le saumon**

**1 filet de saumon d'environ 1kg**
**100 grammes de sel gros**
**100 grammes de sucres**
**1 bouquet d'aneth frais ou un pot d'aneth sec**

**La sauce**

**2 cuillerées à soupe de moutarde forte**
**2 cuillerées à soupe de moutarde à l'ancienne**
**2 cuillerées à soupe de moutarde douce aux épices**
**2 cuillerées à soupe de crème fraiche**
**Sel et poivre**

**Les étapes**

**1. ciselez finement l'aneth**
**2. mélangez le sel, le sucre et l'aneth**
**3. mettez le filet de saumon dans un plat et couvrez-le de ce mélange, répartissez bien et couvrez bien**
**4. emballez le filet couvert du mélange dans du film alimentaire en serrant bien**
**5. mettez au réfrigérateur pour 24 heures**
**6. au bout de 24 heures déballez le filet et nettoyez le sel/sucre/aneth à l'aide d'un papier absorbant**
**7. laissez ensuite 12 heure à l'air libre**
**8. tranchez très fin, comme un carpaccio et servez avec la sauce**

**Emulsionnez les moutardes et la crème fraiche au fouet, salez, poivrez vous pouvez ajouter une pincée d'aneth**

# JEU : les 7 différences de Noël

**C'hoari seizh kemm Nedeleg**

**Kavit ar 7 kemm**

***Hopala, n'eo ket memes mod an div skeudenn !***
***Retrouvez les 7 différences entre ces 2 dessins.***

# INFORMATIONS PRATIQUES

## *Campagne de sensibilisation de la population sur les risques liés au monoxyde de carbone*

***Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29) a lancé une campagne de sensibilisation de la population sur les risques liés au monoxyde de carbone.***

### LE MONOXYDE DE CARBONE, C'EST QUOI ?

Le monoxyde de carbone est un gaz qui se mélange facilement et rapidement à l'air ambiant d'un logement ou de tout autre local fermé.

C'est un gaz particulièrement dangereux. Invisible, inodore, sans saveur et non irritant pour les yeux et les voies respiratoires, il est difficilement détectable. En cas d'inhalation, c'est un aussi gaz très toxique et potentiellement mortel.

**Tous les types d'appareils à combustion constituent une source potentielle de monoxyde de carbone :**

·chaudières à bois, à charbon, à gaz ou à fioul,
·chauffe-eau et chauffe-bain,
·inserts des cheminées et poêles,
·chauffages mobiles d'appoint,
·cuisinières à bois, à charbon ou à gaz,
·réfrigérateurs à gaz,
·moteurs automobiles dans les garages,
·groupes électrogènes ou appareils de type « brasero »,
·etc.

### QUE FAIRE SI VOUS SUSPECTEZ UNE INTOXICATION ?

**Fatigue intense et soudaine, vertiges, maux de tête, nausées et vomissements constituent les principaux symptômes qui doivent alerter car ils peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans le logement.**
**• Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air.**
**• Arrêtez si possible les appareils à combustion.**
**• Evacuez les lieux et videz-les de tous leurs occupants.**
**• Alertez les secours.**

# Le site Natura 2000 de la vallée de l'Aulne entre en phase d'extension

Les vallons boisés, les prairies humides et les ruisseaux torrentueux de notre territoire abritent une biodiversité exceptionnelle ! Des populations uniques en France de chauves-souris, de loutres ou de poissons migrateurs comme le saumon y trouvent des habitats propices. Le site Natura 2000 « Vallée de l'Aulne » a donc été créé en 2010 pour protéger ces espèces et ces milieux fragiles.

L'EPAGA, qui anime ce site depuis 2013, a entrepris de nombreuses actions comme l'installation de gîtes pour les chauves-souris ou l'installation d'abreuvoirs à bovins pour limiter le piétinement des berges des ruisseaux. Des inventaires ont aussi été réalisés et ont permis de découvrir de nouvelles colonies de chauves-souris, des tourbières riches en plantes rares et des populations de mulettes perlières en bordure du site Natura actuel.

Ces découvertes montrent à quel point les pratiques traditionnelles de notre territoire ont permis le maintien d'un patrimoine naturel d'exception. Afin de pérenniser la biodiversité présente et les activités humaines qui la favorisent, le site Natura 2000 est en pleine phase d'évolution depuis 2024 !

Natura 2000 offre en effet de nombreux outils pour encourager les propriétaires forestiers, les agriculteurs et même les habitants à maintenir ou développer des pratiques favorables à la biodiversité comme le maintien de vieux arbres creux, la plantation de feuillus, l'entretien des zones humides ou la création de haies.

L'EPAGA a souhaité que le projet d'évolution de ce périmètre soit un projet co-construit avec les habitants du territoire. De ce fait, si vous êtes propriétaire ou exploitant de parcelles favorables à la biodiversité (bord de cours d'eau, zones humides, prairies naturelles, forêt de feuillus, landes et tourbières), vous êtes peut-être concerné par le nouveau périmètre.

Vous allez bientôt pouvoir échanger plus en détail sur le parcellaire concerné dans votre mairie. Pour échanger sur les conséquences d'une extension du classement en Natura 2000 avec les personnes en charge du projet, des permanences et des réunions publiques seront organisées.

Vous pouvez aussi contacter les services de l'EPAGA à l'adresse mail suivante en indiquant la localisation de vos parcelles :

**concertationnatura2000@epaga-aulne.fr**

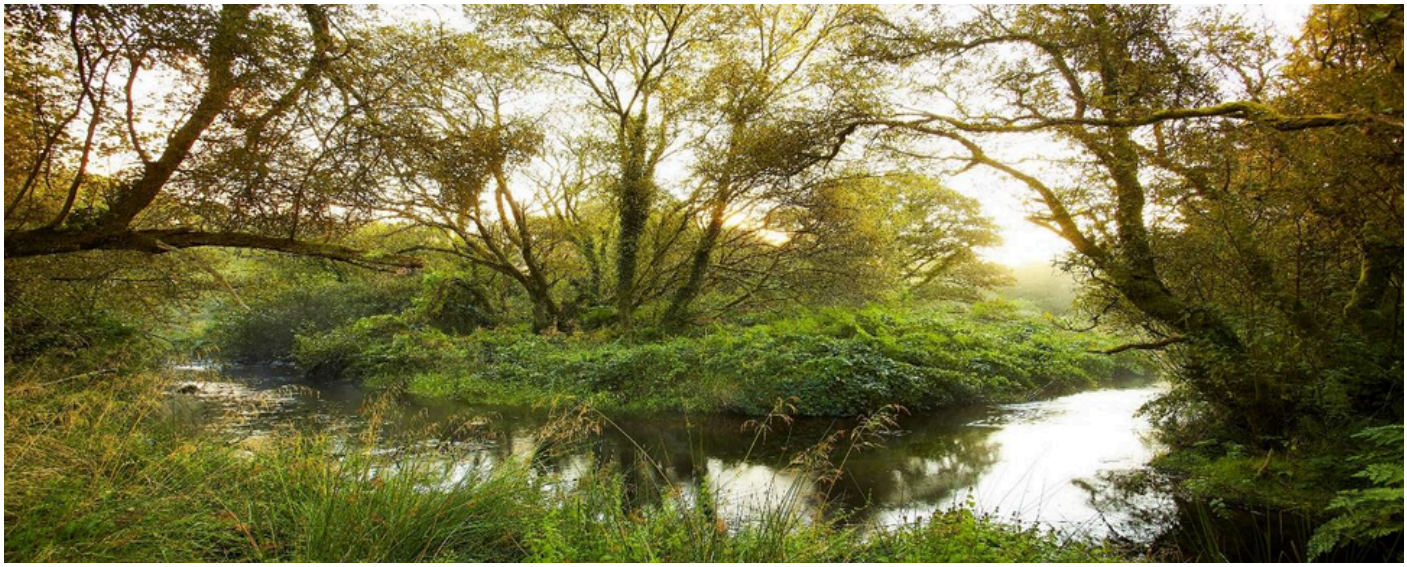

Imprimé sur papier recyclé - prière de ne pas jeter sur la voie publique